



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-135554>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **25-135554**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Département du Var

Correspondant : MME ALBERTO Sabine, Directeur

Adresse : Direction du développement territorial et des sports, 390 avenue des Lices , CS 41303, 83076 Toulon

Coordonnées :

Téléphone : 0422790382

Courriel : correspondre@aws-france.com

Adresse internet : <http://var.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://var.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Lot 1 - conception, réalisation et mise en oeuvre d'un spectacle de drones

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : La présente consultation concerne la prestation suivante : conception, réalisation et mise en oeuvre d'un spectacle (3 représentations) alliant drones lumineux, sons et musiques en août 2026 Chaque représentation aura une durée d'environ 1h15, incluant un spectacle de drones de 15 minutes et se déroulant de la manière suivante : - une première partie musicale d'une durée de 30 minutes qui reprendrait des chants de cette période un appel à la joie, à la liberté retrouvée (chants, mélodies, musique jazz qui marqueraient les années 1940.) L'objectif de ce spectacle étant de remémorer, d'honorer ou de transmettre à travers plusieurs générations l'histoire de cette période. - une deuxième partie consiste en un spectacle de drones, d'une durée de 15 minutes et composé d'environ 200 drones lumineux et multicolores pour créer des tableaux aériens évoquant l'époque du débarquement et de la libération. Il doit mettre en valeur la puissance et l'ampleur de l'opération du Débarquement, le chaos des combats, le courage des troupes et la joie de la libération progressive. La mise en scène serait représentée par un spectacle d'a minima une centaine de drones lumineux qui créeraient des tableaux aériens dynamiques : silhouette de navires approchant, parachutiste,, avions de chasse, explosion simulée, le drapeau français se déployant..... La synchronisation avec la musique est cruciale. La description précise du besoin figure au Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP). - une troisième partie d'une durée de 30 minutes terminera le

spectacle de façon plus rythmée que la première pour mettre en lumière la libération et la liberté retrouvée

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

10 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Le financement de la prestation est assuré par le budget du département

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Le marché sera attribué à une entreprise individuelle ou à un groupement momentané d'opérateurs économiques. En cas de groupement momentané d'opérateurs économiques, la composition du groupement et son mandataire devront être présentés lors de la remise de l'offre

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :

Autres renseignements demandés : Renvoi au règlement de la consultation

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 12/01/2026 à 16:00

Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :

20252289

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://var.fr> Code NUTS : FRL05 Valeur estimée hors TVA : entre 60 000,00 euro (s) et 0,00 euro(s) Modalités d'ouverture des offres : Date : Lieu : Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : OUI Toute personne désignée à cet effet par l'acheteur. L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : NON Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon, 5 rue Racine, BP 40510 83041 Toulon Cedex 9 Tél : 0494427930 Fax : 0494427989 Mel : greffe.ta-toulon@juradm.fr Organe chargé des procédures de médiation : CCIRA de Marseille, Préfecture de la région Provence Alpes Côte d'Azur, Secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR), Place Félix Baret - CS 80001 13282 MARSEILLE Cedex 06 Tél : 0484354554 Mel :

catherine.pietri@paca.gouv.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Voies et délais de recours: - référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 et s. du CJA), - référé contractuel (articles L.551-13 et s. du CJA), pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - recours en contestation de la validité du contrat (Arrêt CE du 04/04/2014 "Département Tarn et Garonne") qui peut être exercé par les tiers au contrat dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du marché. Le marché est passé pour une durée de 10 mois à compter de sa date de notification. Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Le jugement sera effectué à partir des critères pondérés suivants : Critère Valeur Technique: 60 % Critère Prix : 40 % La valeur technique notée sur 100 points (puis portée à 60 %) sera appréciée au vu du mémoire technique renseigné par le candidat sur la base du cadre du mémoire fourni par l'acheteur, en fonction des sous-critères suivants : > Sous-critère 1, noté sur 5 points auquel il sera appliqué un coefficient de 4, soit un nombre maximum de 20 points : Adéquation des moyens humains affectés à l'exécution du marché et notamment relatifs au pilotage de drones (CV et Certificat(s) professionnel(s) de qualification pour le pilotage de drones en essaim en cours de validité) et à la réalisation du dossier administratif d'autorisations d'un spectacle de cette nature > Sous-critère 2, noté sur 5 points auquel il sera appliqué un coefficient de 6, soit un nombre maximum de 30 points : Qualité technique des solutions proposées notamment pour les procédures de mise en place du spectacle, de sécurisation du public (notamment protocole d'urgence en cas de situation imprévue...) et pour la puissance et la qualité sonores utilisées pour garantir la réussite du spectacle. > Sous-critère 3, noté sur 5 points auquel il sera appliqué un coefficient de 8, soit un nombre maximum de 40 points : Description de la scénarisation, des tableaux proposés, de la trame narrative et de l'ambiance sonore au regard des attendus de la prestation > Sous-critère 4, noté sur 5 points auquel il sera appliqué un coefficient de 2, soit un nombre maximum de 10 points : Description des mesures environnementales que le candidat met en oeuvre pour l'exécution des prestations du présent marché notamment pour le matériel utilisé et pour la récupération de drones et autres matériaux après spectacle

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/12/2025